

L'unité du problème de l'hérédité

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb045_f0272

SourceBoite_045-9-chem | L'hérédité.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

"L'hérédité n'existe" une double
base... : elle apparaît q^d ~~un~~ l'ad de nature ;
ss l'adh^q fact d'institution." (3-4)

— "L'hérédité d'institution est, c/ la
soc. d'un peuple humain, un l'ad g^{al} :
l'état de l'entente et de l'adh^q : (4)

Or "le g^{al} g^{al} leur de toute convention
qui prend un caractère d'universalité et
de permanence est l'ad de nature" (4)

Donc "la cause, est la nature, c'est-à-dire
l'institution ; la fin est le g^{al}, la 2^e de
celle que l'expression, que l'application, que
la critique : l'hérédité de nature [est] la
source primordiale et la source réelle de
l'hérédité d'institution"

BnF
MSS

— si on veut remonter à la source
de l'institution "et sentir jusqu'en son
sa légitimité, il faut bien remonter
jusqu'à la nature, en qui seule résident

la vertu, la justice et la loi de la loi." (5)

- "Du point de vue social, l'hérédité engendre d'abord la question de la loi et de la succession de la propriété."

- Du point de vue religieux... elle suscite la question de la loi et de la succession de la souveraineté.

- Du point de vue civil... elle suscite la question de la loi et de la succession de la propriété, de la loi, de la loi, et d'un autre côté

Et revenue à la source, la loi n'est pas une loi, elle n'est qu'un effet, une expression, une application, une conséquence. elle est une loi, une loi et une loi."

Proper Lucas

Institution de l'hérédité sociale

1847 - pp 5 et 6.